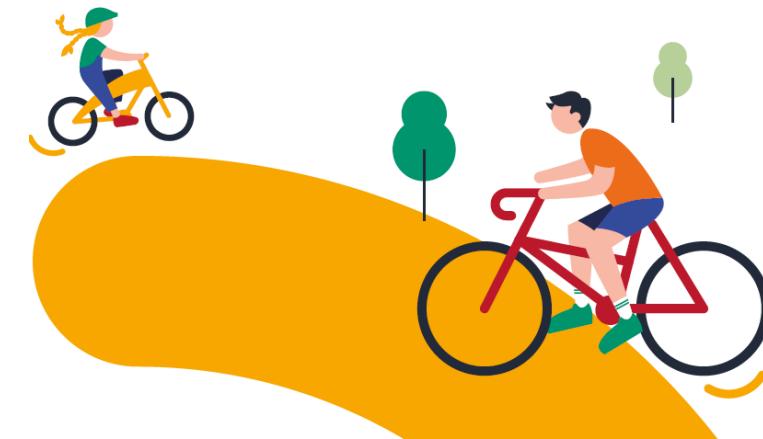


249 km
D'ITINÉRAIRES
CYCLABLES
D'ICI 15 ANS !



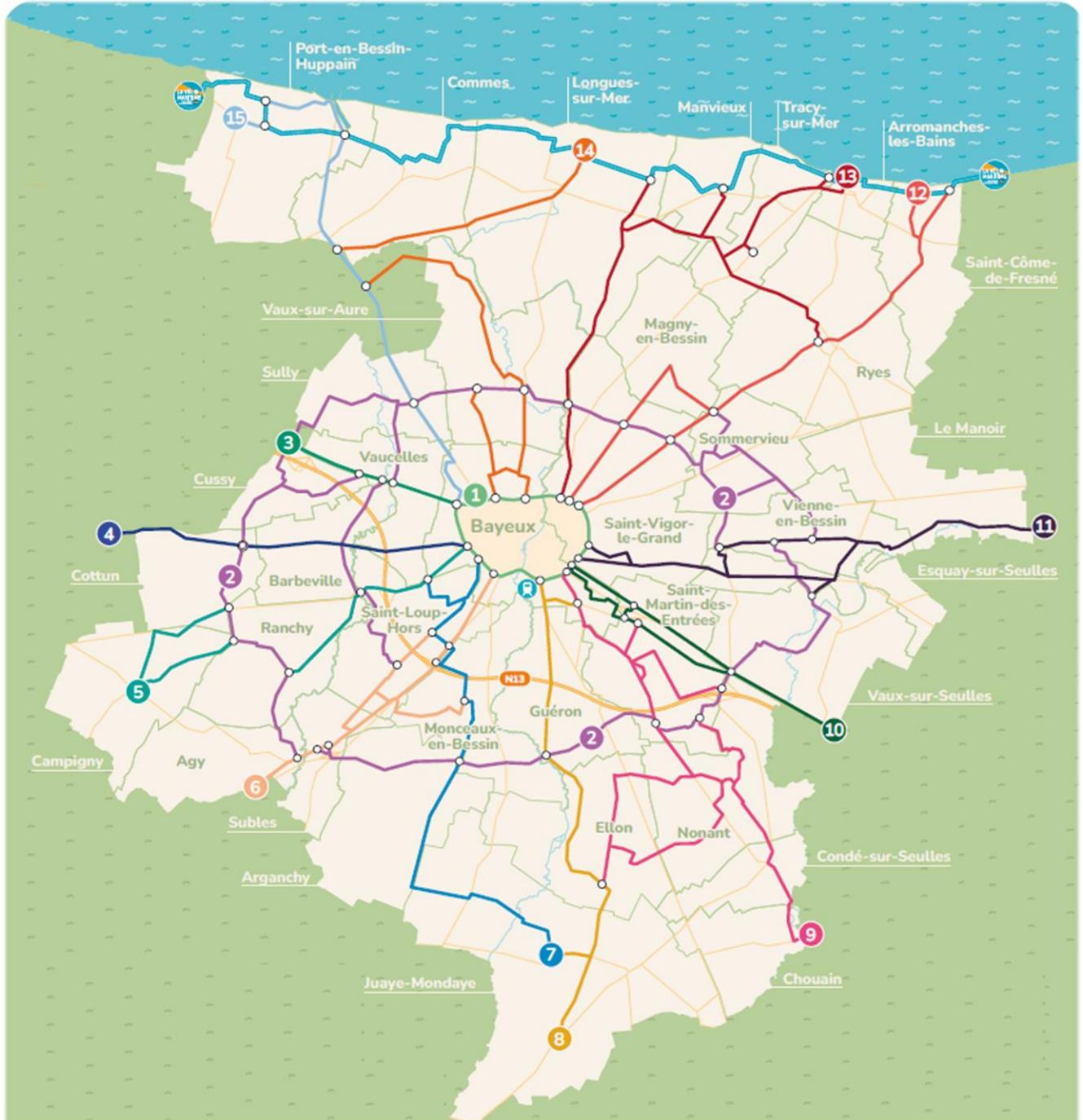
by cycle

mon
quotidien
à vélo



Synthèse du diagnostic vélo (2022)

- La pratique du vélo est encore majoritairement axée sur le loisir.
- Le confinement a marqué des initiatives en faveur du vélo : un pédibus et davantage de pratique du vélo. Mais il y a une difficulté à faire perdurer ces changements.
- Des lotissements futurs vont probablement augmenter la part de la population demandeuse d'infrastructures cyclables.
- Cette demande d'infrastructures cyclables est déjà croissante, notamment dans l'objectif de profiter des activités culturelles et sportives de Bayeux.
- 22 400 habitants à moins de 20 minutes en vélo classique de la gare
- Les parents sont nombreux à ne pas laisser leurs enfants se rendre à vélo jusqu'à leur établissement scolaire.
- Malgré la hausse de l'usage du VAE, l'offre de location ByCycle est peu utilisée en hiver. Il y a un véritable enjeu à communiquer autour de cette offre.
- D'une manière générale, il faut travailler à faire évoluer les mentalités en faveur de la pratique cyclable, mais aussi, éduquer au respect du code de la route.

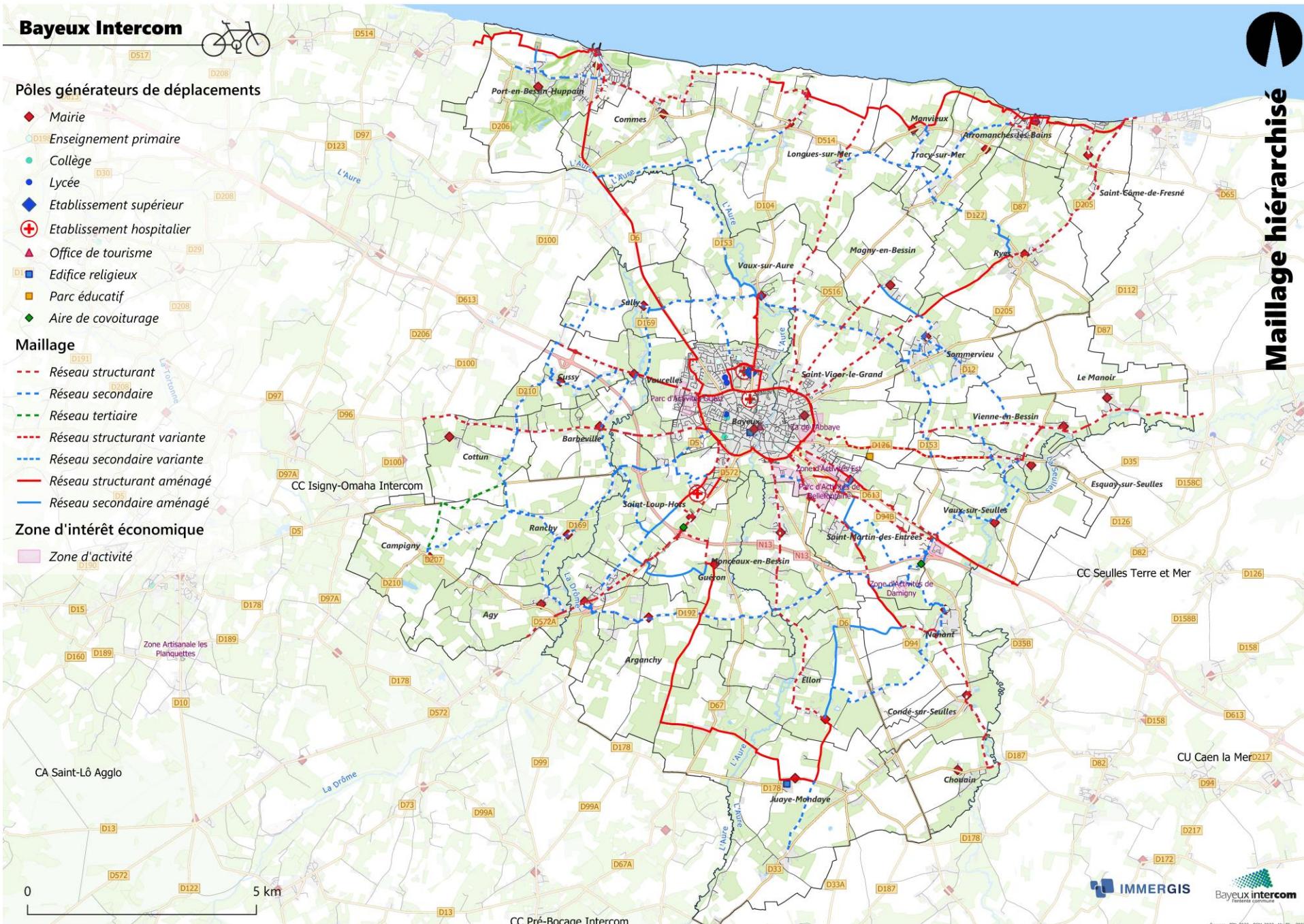


RÉSEAU VÉLO



Bayeux Intercom

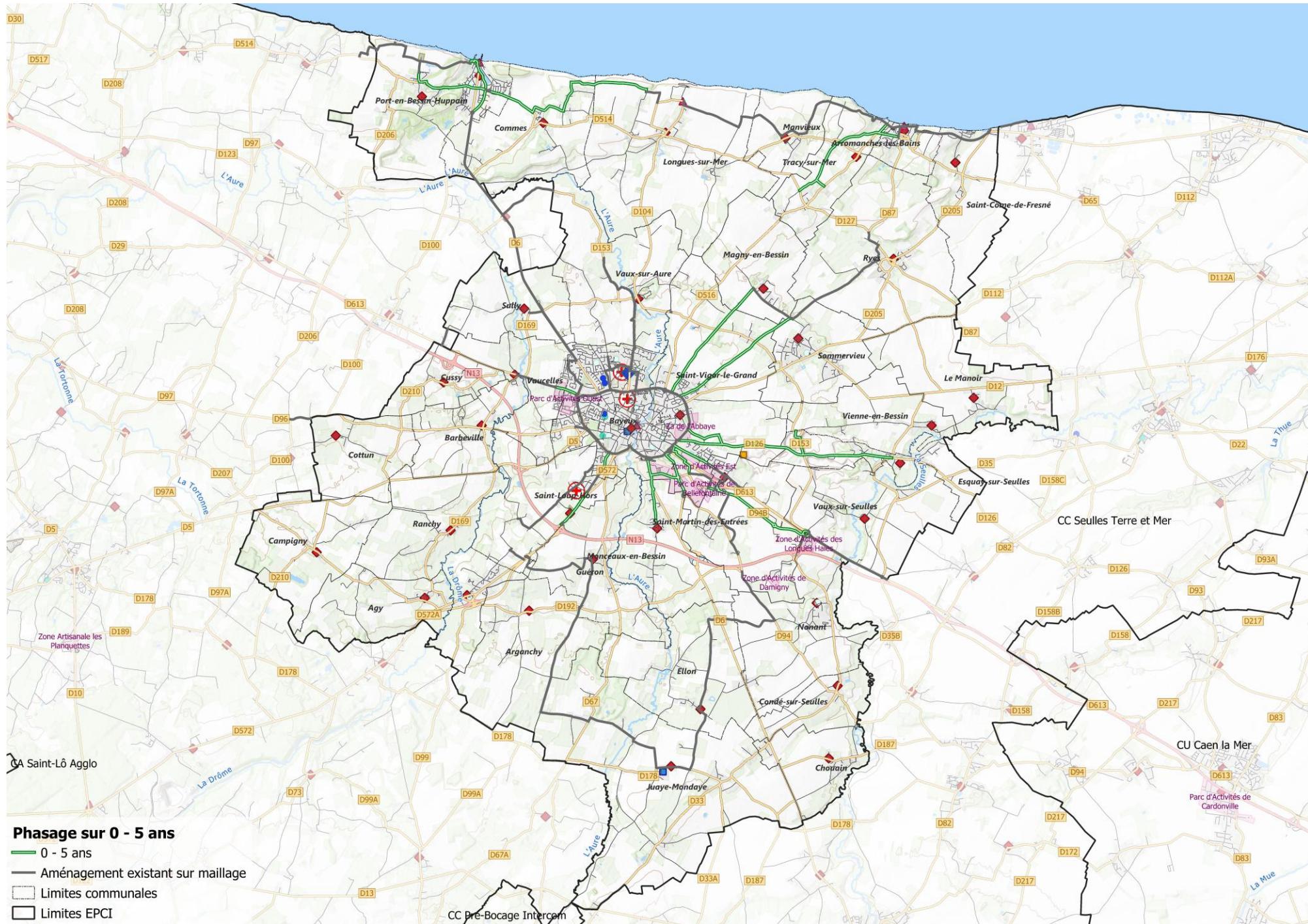
- 1** By-Pass
 - 2** Ligne périphérique
 - 3** Bayeux - Tour-en-Bessin
 - 4** Bayeux - Cottun
 - 5** Bayeux - Campigny
 - 6** Bayeux - Saint-Lô via Subles
 - 7** Bayeux - Juaye-Mondaye
 - 8** Gare de Bayeux - Juaye-Mondaye
 - 9** Bayeux - Chouain
 - 10** Saint-Vigor-le-Grand - Moulins-en-Bessin
 - 11** Saint-Vigor-le-Grand - Le Manoir
 - 12** Saint-Vigor-le-Grand - Saint-Côme-de-Fresné
 - 13** Saint-Vigor-le-Grand - Arromanches
 - 14** Bayeux - Longues-sur-Mer
 - 15** Bayeux - Port-en-Bessin
- EV4 - La Vélomaritime**



- **Un maillage structuré autour de Bayeux / Saint-Vigor et de son important réseau existant.**
- **Deux « lignes » périphériques**, By-pass et première couronne.
- **Douze lignes radiales** depuis Bayeux et le By-Pass
- **Une ligne littorale transversale**, La Vélomaritime – EuroVelo 4.
- **Un réseau secondaire de « liaison » entre les lignes principales**

Phasage sur 0 - 5 ans

- 0 - 5 ans
 - Aménagement existant sur maillage
 - Limites communales
 - Limites EPCI



PHASE 1 (2024-2028)



Plan d'actions du schéma vélo & financement

Axe 1 : Infrastructures et aménagements (environ 11M € tous acteurs confondus)

- Aménager le réseau cyclable structurant pour la pratique quotidienne et touristique.
- Améliorer le réseau cyclable existant et résorber les discontinuités.
- Assurer le jalonnement et la signalétique directionnelle sur l'ensemble des itinéraires.

Axe 2 : Développer le stationnement à l'échelle de l'intercommunalité (environ 600 000 €)

- Développer le stationnement vélo en lien avec l'offre de transport collectif.
- Développer le stationnement vélo sur voirie.
- Développer le stationnement temporaire vélo lors de la période estivale et des grands évènements.
- Pallier les carences de stationnement vélo dans les constructions anciennes.
- Appliquer la réglementation concernant le stationnement vélo dans les constructions.

Axe 3 : Renforcer l'offre de service pour l'accès au vélo

- Etoffer l'offre de longue durée de vélos à assistance électrique
- Etoffer l'offre de location courte durée à destination des touristes.
- Déployer des bornes de réparation et stations de gonflage, ainsi que des bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique.
- Tester l'emport des vélos sur certaines lignes du réseau Bybus, dans le cadre d'une extension potentielle du réseau.

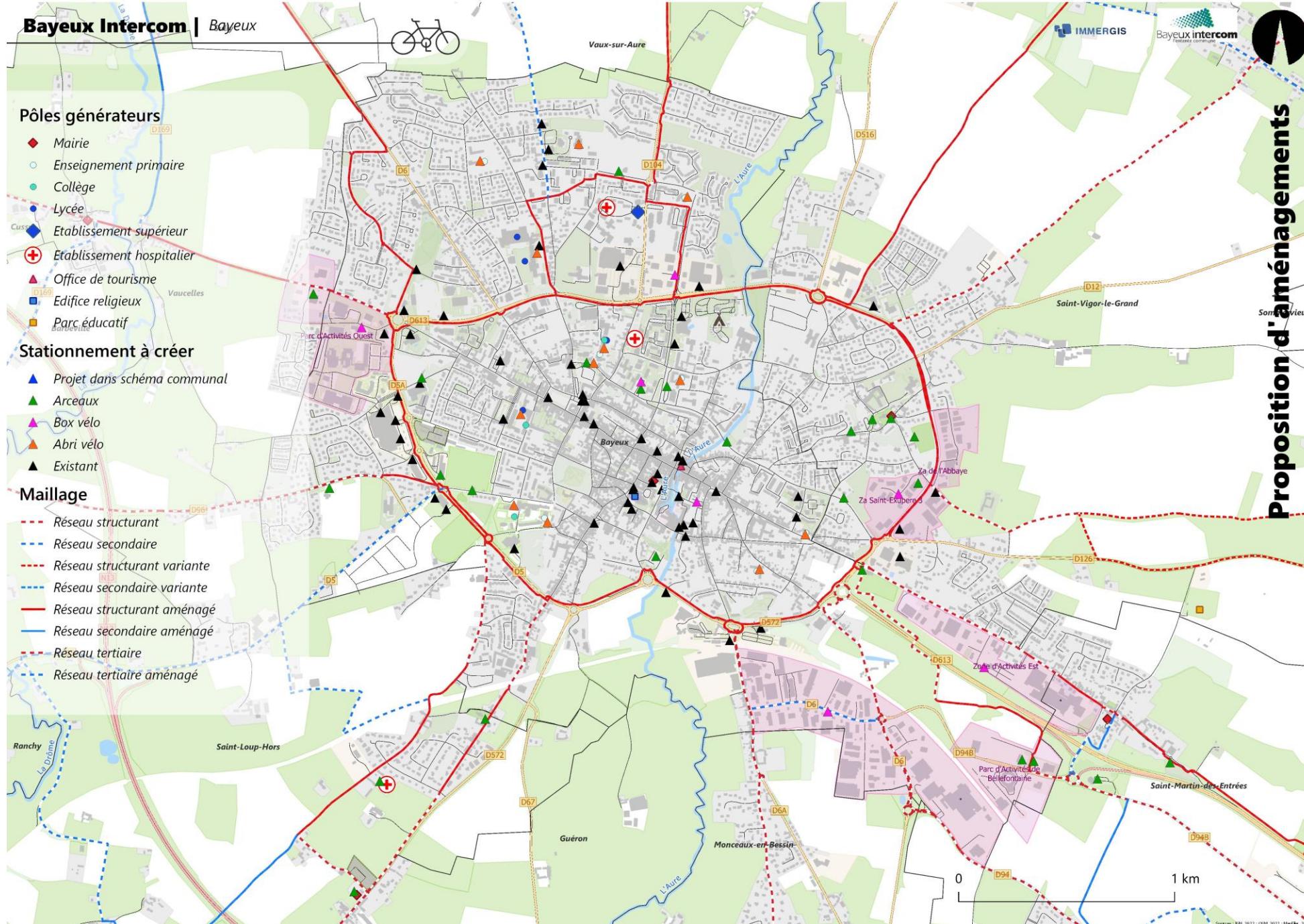
Axe 4 : Communiquer, sensibiliser et animer la pratique

- Renforcer la lisibilité de l'offre de mobilité cyclable.
- Inciter à la labellisation « Employeur Pro-Vélo »
- Inciter à la labellisation « Hello Cyclo »
- Développer les actions évènementielles en faveur de la mobilité active
- Multiplier et accélérer la formation pour l'apprentissage du vélo et mécanique vélo.
- Evaluer les infrastructures, services et dispositifs via des enquêtes internes et comptages.

✓ **Elaboration du schéma vélo (2021 – 2023) :** AVELO2 ADEME (60%)

✓ **Travaux : mise en œuvre de la première phase du schéma vélo (2024 – 2029) :** AAP Territoires cyclables (50%)

✓ **Recrutement d'un chargé d'opération aménagements cyclables :** Fonds Vert (40% jusqu'en 2027) & Contrat d'Objectif Territorial ADEME (40% jusqu'en 2026)



Exemple
d'implantatio
ns
préconisées

Partenariat avec les Gestionnaires de voiries

Elaboration du schéma vélo (2021 – 2023)

- Travail sur des voies cyclables d'intérêt communal pour 11 communes volontaires, à travers une convention de mandat.
- Association de ces communes et du CD14 au CoPil Vélo

Réalisation des aménagements cyclables (2024-)

- 12 communes engagées dans la 1^{ère} phase de mise en œuvre du schéma vélo (délibérations 2023)
- Plusieurs scénarios de mise en œuvre :
 - ✓ Projet inscrit au plan vélo départemental : maîtrise d'ouvrage CD14-> convention de versement de subvention
 - ✓ Projet communal global de réaménagement de bourg : maîtrise d'ouvrage communale -> convention de versement de subvention
 - ✓ Marquages au sol / bandes cyclables / Stationnement vélos : groupement de commande coordonné par Bayeux Intercom
 - ✓ Un aménagement sur foncier privé dans le cadre d'un dévoiement de chemin rural : MO à déterminer
 - ✓ Autres cas : Bayeux Intercom se voit confier la réalisation des travaux -> convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le gestionnaire de voirie
- Association de ces communes et du CD14 au CoPil Vélo

INFORMATIONS GENERALES

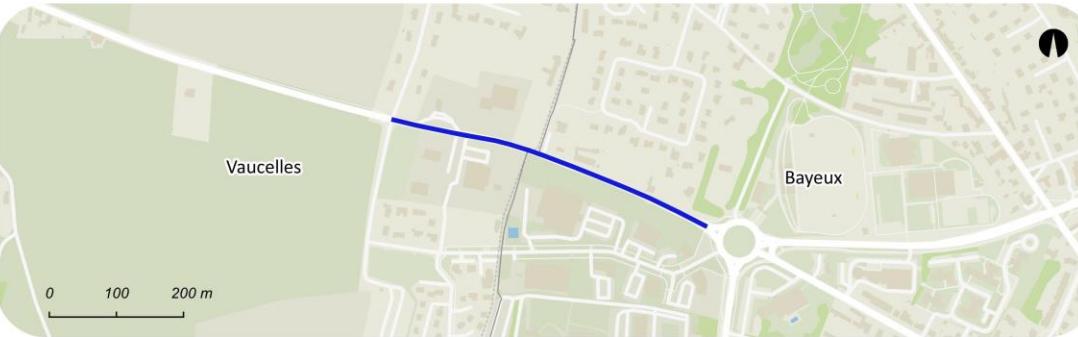
Commune
Bayeux

Rue.s :
Avenue de la Drôme, Avenue Raymond Triboulet

Domanialité :
Départementale

Foncier :
Non maîtrisé

Description
Voie verte Bayeux - Vaucelles pour enlever la discontinuité.



Exemple
de fiche
Aménagement

PROPOSITION - Voie verte

Coût global - 201830 €

Détail

Panneau à déposer	: 1	u / 20	€
Panneau A21a (Débouché de cyclistes) :	2	u / 800	€
Ralentisseur type plateau	: 23	m ² / 11500	€
Garde corps	: 124	ml / 37200	€
ECF coloré	: 363	m ² / 9438	€
Panneau A13b_m9b	: 2	u / 800	€
Revêtement de piste cyclable	: 1388 m ² / 138800	€	
Achat de foncier	: 511	m ² / 0	€
Ligne t3	: 418	ml / 1672	€
Panneau c115	: 2	u / 800	€
Panneau C116 (Fin de voie verte)	: 2	u / 800	€



Points de vigilances

- Qualité des aménagements cyclables et respect des recommandations CEREMA
- Fractionnement de la maîtrise d'ouvrage et engagement des communes
- Examen au cas par cas du programme et études environnementales ?
- Visibilité sur les dotations et subventions de soutien aux aménagements cyclables